



LOGO1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master en logopédie afin de «Devenir un logopède universitaire capable de prendre en charge et d'accompagner un patient présentant des difficultés de communication ou de langage», tel est le défi que l'étudiant bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie se prépare à relever. L'objectif de la formation de bachelier en logopédie est donc de former des étudiants capables d'aborder la formation scientifique et clinique dispensée en master en logopédie.

Au terme du programme de Bachelier, le diplômé :

- maîtrise un bagage théorique solide en logopédie, en psychologie, en linguistique et en médecine,
- a développé des clefs de compréhension du comportement humain et des interactions sociales : fondements biologiques, psychologiques et socioculturels,
- a développé une compétence de communication écrite et orale en français,
- est capable de comprendre de manière critique la littérature scientifique en français et en anglais dans son domaine,
- a développé les compétences nécessaires pour analyser la complexité du langage au sens large et ses troubles,
- a développé des compétences méthodologiques et de recherche scientifique, sa capacité d'analyse, de synthèse et à porter un regard critique,
- a développé des capacités relationnelles ainsi qu'une attitude soucieuse de valeurs éthiques,

Durant ce parcours, le bachelier aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé et acquis les fondements psychologiques, médicaux, linguistiques et méthodologiques indispensables pour poursuivre sa formation durant le programme de master, en ayant déjà en perspective la construction de son projet personnel et professionnel. Outre la formation académique reçue par le biais des unités d'enseignement, le bachelier aura identifié un certain nombre de facettes du métier de logopède par un premier contact avec le terrain.

2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation (individuelle ou collective), y inclus une situation relative au langage, à la communication ou au calcul, en mettant en œuvre théories et approches pertinentes.

A1. Maîtriser un socle de connaissances qui permettent de comprendre et d'expliquer :

- a) un individu, un groupe ou une organisation,
- b) le développement normal et pathologique du langage, de la communication et du calcul.

A2. Observer, analyser, modéliser, critiquer et interpréter de manière argumentée :

- a) une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories et résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie.
- b) Une situation (relative au développement normal et pathologique du langage, de la communication et du calcul) en référence à des théories et résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la logopédie et en se fondant sur des connaissances en psychologie, en médecine et en linguistique.

B. Maîtriser les connaissances, théories et outils qui sont indispensables pour élaborer un plan d'intervention, théoriquement et empiriquement justifié, mettre en œuvre ce plan, en évaluer l'efficacité afin de modifier une situation individuelle, collective ou d'ordre logopédique.

B1. Maîtriser de manière critique les connaissances :

- a) à propos des interventions visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation)
- b) relatives au fonctionnement normal et pathologique d'un individu sur le plan logopédique.

B2. Identifier les interventions pertinentes visant à améliorer :

- a) une situation donnée simple (individu, groupe ou organisation)
- b) une situation relative au fonctionnement pathologique d'un individu sur le plan logopédique.

C. Communiquer de façon structurée une information précise, correcte et pertinente, adaptée au contenu ainsi qu'à l'interlocuteur et intentions visés.

C1. Présenter oralement et par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies.

C2. Structurer et présenter clairement de façon correcte, neutre, argumentée des données recueillies et conclusions.

D. Interagir efficacement avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

D1. Se mettre à l'écoute d'autrui en situations d'apprentissage et en milieux professionnels.

D2. Interagir et collaborer de manière constructive avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée et s'intégrer au sein d'une équipe et participer à sa dynamique, en situations d'apprentissage.

D3.

E2. Identifier l'apport et les limites de la recherche scientifique en psychologie, en sciences de l'éducation et en logopédie pour la compréhension de situations données.

E3. Penser et agir en se référant aux principes de l'éthique et de la déontologie.

F. Evaluer et développer ses connaissances, compétences et attitudes en ayant en perspective son développement personnel et professionnel.

F1. Mettre en œuvre les moyens et les opportunités pour se développer en tant que personne et futur professionnel.

F2. Mettre en œuvre les moyens et les opportunités pour développer son propre projet professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie totalise 180 crédits, dont une partie est commune avec le programme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale.

En première année, 48 crédits sont communs avec ce programme de bachelier, 12 crédits sont spécifiques à l'orientation logopédie.

Ensuite, pour les blocs suivants, respectivement 19 et 38 crédits sont spécifiques à l'orientation logopédie.

Ces 69 crédits spécifiques sont composés d'activités relatives au langage oral, au langage écrit, à la cognition numérique, à la sphère ORL, à la linguistique et aux neurosciences. Un stage d'observation est proposé en fin de programme.

LOGO1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

● Cours communs avec le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale (92 crédits)

● Fondements en psychologie et en éducation (39 crédits)

● LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Damien Brevers Gaëtane Caesens Moira Mikolajczak Frédéric Nils (coord.) Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen Nicolas Vermeulen (supplée Dana Samson)	FR
------------	--	---	----

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LPSP1208	Neuropsychologie	Mauro Pesenti	FR [q1] [30h] [4 Crédits]		x	

○ Langage et communication (33 crédits)

○ LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique	Elisabeth Degand Philippe Hambye	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	x		
○ LLOGO1111	Cognition comparée : éthologie des primates	Anne Bragard Calogero Montedoro	FR [q2] [30h] [4 Crédits]	x		
○ LLOGO1112A	Maitrise du français écrit	Emilie Collette	FR			

o Développement, apprentissages et troubles (27 crédits)

o LLOGO1311	Troubles développementaux du langage oral et de la communication	Elise Brassart Jolijn Vanderauwera	FC [q1] [45h] [4 Crédits]			X
o LLOGO1318	Apprentissage et troubles du langage écrit	Elise Blampain Alice Waroquier (supplée Marie Van Reybroeck)	FC [q2] [45h] [4 Crédits]			X
o LLOGO1321	Evaluation et prise en charge des troubles du langage oral	Jolijn Vanderauwera	FC [q2] [15h+15h] [4 Crédits]			X
o LLOGO1322	Evaluation et prise en charge des troubles du langage écrit	Marie Van Reybroeck	FC [q2] [15h+15h] [4 Crédits]			X
o LLOGO1324	Développement numérique et dyscalculie	Marie-Pascale Noël	FC [q1] [30h] [4 Crédits]			X
o LLOGO1325	Evaluation et prise en charge des troubles du développement numérique	Virginie Crollen	FC [q2] [15h+15h] [3 Crédits]			X
o LLOGO1327	Troubles de la sphère ORL: méthodes d'évaluation et de prise en charge logopédiques	Gilles Vannuscorps	FC [q1] [30h] [4 Crédits]			X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL1842 "[Anglais pour psychologues & logopèdes](#)" a comme prérequis LANGL1841

- LANGL1841 - [Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11](#)

LPSP1209 "[Statistique, inférence sur une ou deux variables](#)" a comme prérequis LPSP1011

- LPSP1011 - [Statistique : Analyse descriptive de données quantitatives](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

LOGO1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Cours communs avec le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

o Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Damien Brevers Gaëtane Caesens Moira Mikolajczak Frédéric Nils (coord.) Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen Nicolas Vermeulen (supplée Dana Samson)	(FR) [q1] [120h] [14 Crédits] 🌐
------------	--	---	---------------------------------------

○ LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation	Serge Dupont	FB [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement	Sacha Baugnet (supplée Isabelle Roskam)	FB [q2] [45h] [5 Crédits]
○ LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou	FB [q2] [30h] [3 Crédits]

○ Langage et communication

○ LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique	Elisabeth Degand Philippe Hambye	FB [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LLOGO1111	Cognition comparée : éthologie des primates	Anne Bragard Calogero Montedoro	FB [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LLOGO1112A	Maitrise du français écrit	Emilie Collette	FB [q1] [15h] [2 Crédits]
○ LLOGO1112B	Outils d'apprentissage	Emilie Collette	FB [q2] [0h +15h] [2 Crédits]

○ Fondements biologiques

○ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	François Chaumont Patrick Dumont Charles Hachez	FB [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LPSP1006	Physiologie humaine, y compris éléments de neurophysiologie		

LOGO1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

○ LPSP1211	Psychométrie	Henryk Bukowski	PS [q2] [30h] +15h] [4 Crédits]
------------	--------------	-----------------	--

o Langues

○ LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes	Marie Duzel Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits]
-------------	---------------------------------------	--	------------------------------------

LOGO1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]6.955 cm99988 Tm [()] TJ 1 0 0 -1 284.13299561 7.69899988 Tm [(Catalogue des formations 2024-2025)] TJ 0.2745 0.5098 0.7059 rg 1 0 0 -1 10311.tudiants d'écham organisé cette année

LOGO1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Le programme de bachelier en sciences psychologiques, orientation logopédie est constitué de cours magistraux accompagnés, pour certains, de travaux pratiques en individuel ou en groupe. L'accent est mis sur le caractère pluridisciplinaire de la formation (psychologie, médecine, linguistique), en veillant à respecter les standards européens de formation universitaire de 1er cycle dans le domaine de la logopédie.

Plus précisément, en premier bloc annuel, l'activité « outils de l'étudiant » fournit un support à la réussite et de remise à niveau en maîtrise de la langue. L'étudiant a également l'occasion de se remettre à niveau en anglais. Par la suite, l'étudiant approfondit ses connaissances sur le langage. Enfin, l'étudiant a l'occasion de découvrir le milieu professionnel par un stage d'observation, en faisant le lien avec les connaissances théoriques acquises.

Etant donné le type d'activités professionnelles auquel le diplôme donne accès, la maîtrise de la langue française est une condition indispensable à l'obtention du diplôme. Outre des capacités de rédaction et d'expression orale correctes, la maîtrise de l'orthographe courante du français est notamment exigée. Un dispositif de remise à niveau en auto-apprentissage est proposé en premier bloc annuel.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des cours a lieu à l'aide d'examens écrits ou oraux organisés lors des sessions ou en cours d'année pour certains examens dispensatoires. Des travaux individuels ou de groupe sont proposés dans le cadre de certains cours ou activités, ainsi que des travaux pratiques.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants ont la possibilité d'accomplir un séjour d'étude d'un quadrimestre à l'étranger ou en Flandre, dans une université qui organise la formation en logopédie.

Les informations pratiques sur les échanges se trouvent sur la page facultaire [Etudiants UCL en échange](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'obtention du grade de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation (orientation logopédie) donne accès, inconditionnellement, au [Master \[120\] en logopédie](#).

L'accès masters [Master \[120\] en sciences psychologiques](#) et [Master \[120\] en sciences de l'éducation \(horaire décalé\)](#) est soumis à l'accord des autorités facultaires, après examen du dossier et avec l'ajout éventuel de complément de formation.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie, peut également donner un accès direct, moyennant compléments de formation ou sur dossier, aux master suivants :

- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en éthique](#) (accès moyennant complément de formation)
-

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/PSP/ELOG

Ecole de logopédie ([ELOG](#))

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ([PSP](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ELOG

Place Cardinal Mercier 10 - bte L3.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 40 22](tel:+32210474022) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 48 34](tel:+32210474834)

<https://uclouvain.be/fr/facultes/psp/logop/a-propos.html>

Site web

Responsable académique du programme: [Mauro Pesenti](#)

Jury

- Arnaud Szmalec, Président du Jury: